

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2026, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.**

La présidente de l'université Paris XIII dit Sorbonne Paris Nord ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2026 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2026, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Madame MOUCHETTA Agnès, Ingénieure d'études de classe normale, présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur GAC Jean Michel, Ingénieur d'études de classe normale, vice-président, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Creteil.

Madame DROUILLY Véronique, Ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame GAVEND Catherine, Ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Madame ALLÉE Audrey, Ingénieure d'études de classe normale, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur CANTO Johan, Technicien de recherche et de formation de classe normale, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur CHELLAT Hakim, Attaché principal d'administration de l'état, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur LAMANT Olivier, Assistant ingénieur, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame LOUH Houria, Assistante ingénieure, Cy Cergy Paris Université, Cergy.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Villetaneuse , le 08/05/2026

P/La Présidente et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
de l'Université Sorbonne Paris Nord